

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00488

CONVENTION OPERATIONNELLE EPORA - VILLE DE RIVE-DE-GIER ET SAINT-ETIENNE-METROPOLE - QUARTIER COUZON - AVENANT N°3

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 novembre 2019

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de présents : 49
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Claude LIOGIER, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

RECU EN PREFECTURE

Le 13 décembre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20191205-02019304880

DATE D'ARCHIVAGE : 13 décembre 2019

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019

CONVENTION OPERATIONNELLE EPORA - VILLE DE RIVE-DE-GIER ET SAINT-ETIENNE-METROPOLE - QUARTIER COUZON - AVENANT N°3

Par convention opérationnelle en date du 23 juin 2008, la commune de Rive-de-Gier, Saint-Etienne-Métropole et l'Epورا ont conclu un partenariat visant à acquérir des tènements bâtis dégradés des quartiers de Couzon et de l'ancienne Verrerie Duralux, à réaliser des travaux de requalification foncière et des études s'y rattachant.

L'avenant n°2 signé le 06 février 2019 entre les parties a apporté les trois modifications suivantes :

- Réduction du périmètre opérationnel pour le circonscrire au seul site de la halle Couzon,
- Modification des modalités de remboursement,
- Détermination d'une date de clôture de la convention au 31 décembre 2019.

L'Epورا prenait l'engagement dans cet avenant de compléter les travaux réalisés auparavant par le désamiantage et la démolition de plusieurs appentis de la halle.

Les travaux n'ont pu être finalisés cette année 2019. C'est ainsi que les parties souhaitent prolonger leur partenariat de 18 mois au travers de la signature d'un avenant n°3 à la convention initiale.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°3 de prolongation avec EPORA,

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU